

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MAI 2021

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle associative de la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Katia BEAUJARD, Maire.

Etaient présents :

Mmes et MM BEAUJARD Katia, HAFFREINGUE Bruno, LESCUYER Annick, DIDIER Pascal, EDARD Isabelle, CHRETIEN Gérard, FOUCHAL Hacène, GOURMAND Joël, HAZART Florent, JOBART Pascal, TOURET Gilberte, ZAKRETA Stéphanie.

Absent(e)s excusé(e) :

M. HUBICHE Maxime qui a donné pouvoir à GOURMAND Joël
Mme SAUVAGE Sylvie qui a donné pouvoir à LESCUYER Annick,
M. HUSSON Joël qui a donné pouvoir à HAFFREINGUE Bruno

Madame LESCUYER Annick a été désignée secrétaire de séance.

Madame Katia BEAUJARD ouvre la séance à 19H30

Ordre du jour :

- | | |
|--|----------------------------------|
| 1. Décision modificative | 6. Point travaux |
| 2. Convention TIWI | 7. Voirie |
| 3. Point de situation rue de l'Eglise | 8. Droit de place |
| 4. Elections | 9. DIA |
| 5. Fête foraine | 10. Informations diverses |

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 12 avril 2021

Le conseil municipal approuve le compte rendu à l'unanimité des présents.

1- Décision modificative

Délibération n°2021 05 26

Il convient de procéder à une décision budgétaire modificative pour régulariser un dépassement de crédit concernant l'opération 50 « Local commercial 1 bis rue de l'Eglise » de 0,20 € (travaux sur les fenêtres)

Vu la délibération 20201067,

Vu la nécessité d'ajuster les crédits,

Madame le Maire propose la délibération suivante :

OPERATION 50 « LOCAL COMMERCIAL 1 BIS RUE DE L'EGLISE »

Augmentation budgétaire d'un montant de 0,20 €

Répartis de la façon suivante : 0,20 sur le compte 2132

Le budget d'investissement étant en suréquilibre de 215 892,15 €

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le conseil municipal, DECIDE, à l'unanimité des présents :

- ⇒ D'approuver la décision modificative de dépense pour l'opération 20 « Local commercial 1 bis rue de l'Eglise » comme précitée,
- ⇒ D'autoriser Madame le Maire à signer tous documents nécessaires à la bonne conduite de ce dossier et à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

2- Convention TIWI – Délibération 20210527

Le Crédit Agricole propose un partenariat avec la commune pour l'ouverture d'un compte épargne nouveau-né intitulé « TIWI Baby ». Le compte est crédité de 15 € par la banque et du montant défini par le conseil municipal.

Après délibération le Conseil Municipal refuse à l'unanimité des présents cette convention, et préfère proposer d'autres alternatives lors d'une naissance (comme un arbre / une naissance...).

3- Situation / alignement au 17 rue de l'Eglise

Problème non résolu à ce jour suite à la réunion entre le Département et le Grand Reims.

Le Sous-Préfet a été interrogé et doit nous apporter une réponse prochainement.

En effet, la problématique demeure car 2 codes s'opposent : code de la voirie et sa jurisprudence et le code de l'urbanisme.

4- Elections

Dans le cadre des élections Régionales et Départementales prévues les 20 et 27 juin 2021, les assesseurs et membres des bureaux de vote peuvent se faire vacciner prioritairement.

Les permanences des 2 bureaux se tiendront de 8h00 à 18h00 dans la salle des fêtes. Les consignes et les instructions ont été reçues. Pour répondre aux mesures barrières et aux gestes sanitaires, des équipements ont été commandés tels que des pompes à pied pour le gel, des plexiglas...

Le planning est soumis aux membres du conseil municipal et nous faisons appel via Panneau Pocket à des habitants volontaires.

5- Fête foraine

La fête foraine prévue en juin est reportée sous réserve que la voie, rue de l'Eglise » soit ouverte. Un courrier sera envoyé à chaque forain pour définir une date ultérieure.

6- Devis pour travaux divers

Environnement

Le dimanche 16 mai à 9H00 opération village et coteaux propres. 10 parcours seront proposés. Le matériel nécessaire sera mis à disposition des participants (gants, sacs poubelle...). Une balance sera installée pour une pesée des détritux à l'arrivée. Le tri Truck sera également présent.

Espaces verts - Délibération 20210528

Il est envisagé l'achat d'un désherbeur : deux options sont envisagées, qui peuvent être complémentaires.

Coût d'un désherbeur thermique : 18 000 €. Après réflexion, pour le moment, les agents des espaces verts opteraient davantage pour un désherbeur à gaz. 2 devis ont été demandés. La société COLLARD propose un désherbeur à 2 615 € HT et la société PM PRO à 2 585 € HT. Produits similaires, la seule différence réside au niveau des roues plus importantes chez Collard.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de retenir le désherbeur de chez COLLARD pour un montant de 2 615 € HT

Monsieur GOURMAND interroge Madame le Maire sur le fait qu'il a vu le tracteur de la commune racler la voirie avec une lame de déneigement. Monsieur CHRETIEN précise que c'est une lame agricole prévue à cet effet.

Cimetière

Monsieur DIDIER informe que des composteurs en bois pour le cimetière ont été réalisés par les agents communaux.

Jeux pour la crèche - Délibération 202105329

Madame EDARD, expose : des devis ont été demandés pour des jeux d'éveil et de développement pour la crèche.

- La maison de Toby pour les 9 mois et plus. C'est une maison en bois qui est axée sur la motricité et la créativité. Fabrication danoise garantie 10 ans. Le devis s'élève à 5 958 € TTC
- Le pont de singe, axé sur l'appréhension du nouvel environnement et la coordination. Fabrication française garantie 5 ans. Le devis s'élève à 1 989 € TTC
- Maison avec hublots et tobogan. Fabrication française. Le devis s'élève à 3 151,40 € TTC

Les structures seront fixées directement au sol par pattes de scellement.

Le devis total pour l'ensemble de ces 3 jeux est de 11 098,40 € TTC.

Après délibération, le conseil municipal accepte à l'unanimité l'ensemble de ces devis pour la crèche

Commission jeunesse

Achat d'un abri pour les jeunes - Délibération 20210530

Madame EDARD informe qu'il a été décidé d'aménager le coin jeunesse au fond du terrain de foot. Les agents ont déposé une remorque de terre pour créer 3 butes qui peuvent être façonnées par les jeunes pour leur bi-cross. Concernant un abri jeune, deux options sont envisagées :

- un abri en dur de 8 X 4 m (type préau) pour un coût de 12 631 € TTC
- un abri « banc de touche » :
 - de chez Neroual : 4 mètres de long pour un prix de 6 960 € TTC les 2
 - de chez Renov'sport : 3,5 mètres de long pour un prix de 4 968 € TTC les 2 de type coque monobloc sans chaise en aluminium)

Après délibération, le conseil municipal retient à l'unanimité des présents le devis de chez Renov'sport pour un montant de 4 968 € TTC

Achat table de ping pong - Délibération 20210531

Il est également envisagé l'achat de deux tables de ping pong en béton. L'une serait installée au stade et l'autre au city stade.

Le devis de HUSSON INTERNATIONAL s'élève à 2 716,90 € HT pièce.

Après délibération, le conseil municipal accepte l'achat d'une table de ping pong à 2 716,90 € HT à installer au city stade.

Chauffage mairie et salle associative - Délibération 20210532

Monsieur HAFFREINGUE informe que 2 bureaux d'études, ETNR et T3E ont été contactés en vue du changement prochain du chauffage de la mairie et de la salle associative, la chaudière étant très vétuste.

Les devis s'élèvent :

- ETNR 3 360 €
- T3E 3 500 €

Un état des lieux sera fait. Les études porteront sur le chauffage le plus adapté aux bâtiments, le plus économique, et la solution technique envisagée.

Après délibération le conseil municipal retient la société ETNR à 14 voix pour. Monsieur HUSSON faisant parti de la société, ne prend pas part au vote.

Visiophone mairie – Délibération 20210533

Un devis a été demandé à R2 Technologie pour équiper la mairie de visiophone afin d'en faciliter l'accès et de permettre aux secrétaires de contrôler (dans un but de sécurité) et d'ouvrir la porte sans se déplacer aux livreurs, aux habitants (en cas d'urgence), à la poste en dehors des heures de permanence.

Le devis s'élève à 6 459,78 € TTC, est compatible PMR et permet toujours l'utilisation des badges pour les associations. Le conseil municipal, après délibération valide à l'unanimité des présents ce devis.

7- Point Voirie

Problème de stationnement – Délibération 20210534

Madame le Maire propose de dessiner 3 places supplémentaires le long de la place Truchon, face à la maison de retraite et d'ajouter une croix jaune en bout de parking. Le marquage au sol serait réalisé par T1.

Le conseil municipal accepte cette proposition à l'unanimité des présents.

Réflexion sur la place Truchon et la rue de la Viotelle sur la dangerosité avec le dernier stationnement. A étudier.

Vitesse

Courrier d'un riverain à propos de la sécurité dans le hameau de Marzilly.

Il est décidé de demander au Département de faire un relevé de vitesse et en fonction du résultat demander l'autorisation de mettre un système d'accroche sur un poteau pour installer le radar pédagogique communal occasionnellement.

8- Droit de place

Loyer restaurant « Mets Envies » - Délibération 20210535

Pour rappel, une délibération a été prise pour aider le restaurant « Mets Envies », locataire de la commune, de réduire partiellement le loyer depuis mi-février 2021. Suite à l'annonce du déconfinement à compter du 19 mai réouverture des terrasses extérieures des cafés et restaurants mais avec le respect d'une jauge de 50% de la capacité des terrasses, Il convient de délibérer sur le rétablissement du loyer :

- Au 19/05 : 13 voix contre et 2 voix pour MM GOURMAND et HUBICHE (pouvoir)
- Au 30/06 : 13 voix pour et 2 voix contre MM GOURMAND et HUBICHE (pouvoir)

Le conseil municipal valide le rétablissement du loyer à compter du 1^{er} juillet 2021

Monsieur FOUCHAL quitte le conseil à 21H35

Camion Burger « Chez Jeanne » - Délibération 20210536

Installation du camion Burger tous les lundis à partir du 24 mai 2021

Il est proposé un droit de place d'un montant de 100 € pour 6 mois.

Après délibération, le conseil municipal accepte cette proposition à l'unanimité des présents.

9- DIA

Parcelles AD 12 – AC 192/182 – AA 173 (avec maison)

10- INFORMATIONS DIVERSES

- Démission de Monsieur CARLIER au titre de président des anciens combattants.
- Proposition d'une mise à disposition d'un médiateur pour la lutte anti-covid par le Département en lien avec la Croix Rouge. Proposition déclinée car nous avons le cabinet d'infirmier très disponible sur la commune.
- Le programme Local de l'Habitat 2019 -2024 par la CU du Grand Reims sera envoyé aux conseillers pour information.
- Le conservatoire d'espaces naturels a recensé 34 chauves-souris.
- Prochain recensement de la population reporté en 2023.
- Permanence élection vendredi 14 mai de 9h30 à 11h30.
- Monsieur DIDIER informe que le défibrillateur a été installé mercredi sur le mur du bâtiment crèche/Kiné.
- Monsieur GOURMAND demande si les travaux rue de la Viotelle ont bien été programmés ? Madame le Maire confirme que ceux-ci figurent bien sur la délibération transmise au Grand Reims.
- Prochain conseil municipal le 23 juin 2021 à 19h30

Séance levée à 22h00

NOM Prénom	SIGNATURE
BEAUJARD Katia	
HAFFREINGUE Bruno	
LESCUYER Annick	
DIDIER Pascal	
TOURET Gilberte	
EDARD Isabelle	
CHRETIEN Gérard	
JOBART Pascal	
FOUCHAL Hacène	
HUSSON Joël	

SAUVAGE Sylvie	
ZAKRETA Stéphanie	
HAZART Florent	
GOURMAND Joel	
HUBICHE Maxime	